

## Séance publique du 6 avril 2023

### Budget 2023 :

### Le Département investit 306,7 millions d'euros pour la Seine-et-Marne

L'Assemblée départementale s'est réunie ce jeudi 6 avril en séance publique. À l'ordre du jour notamment, le vote du budget 2023. Le Département affiche cette année un niveau record de dépenses d'équipement avec plus de 306,7 millions d'euros (M€), traduisant la volonté et l'engagement de la collectivité d'investir davantage en faveur des Seine-et-Marnais et des territoires.

En hausse de 5,7 % par rapport à 2022, le budget primitif 2023 du Département de Seine-et-Marne s'élève à près de 1,65 milliard d'euros en dépenses et en recettes.

Maître de sa trajectoire budgétaire et financière, le Département a su faire face depuis 2020 aux effets délétères de la crise sanitaire puis de l'inflation, et répondre de manière volontariste aux enjeux de préservation du pouvoir d'achat de ses agents et des Seine-et-Marnais. La stratégie financière construite par l'exécutif a été saluée une nouvelle fois par l'agence de notation Standard & Poor's, qui a attribué au Département la note la plus élevée pour une collectivité.

« Le Département est en capacité d'aborder la période actuelle sur des bases solides, avec un endettement qui a diminué de plus de 40 % depuis 2015. Le Département va ainsi pouvoir poursuivre les investissements en faveur du territoire et des Seine-et-Marnais », précise Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne.

### Des investissements massifs en faveur du territoire et des Seine-et-Marnais

La construction, la rénovation de collèges et les aménagements routiers restent au cœur des investissements du Département. On note un niveau de nouvelles autorisations de programme qui s'élève à 309 M€ avec une augmentation de 37 % à 113,7M€ pour les bâtiments des collèges et de 150 % à 6M€ pour les aménagements routiers et les liaisons douces dont 5M€ pour les aménagements de pistes cyclables.

Pour les routes départementales, l'année 2023 sera marquée par l'amélioration du réseau existant, sa sécurisation par l'aménagement de plusieurs intersections et la poursuite des opérations liées à son développement : le contournement de guignes ainsi que la liaison routière de l'Est francilien. La collectivité va notamment poursuivre ses négociations avec l'État pour acter le projet de reprise des RN 4 et 36 dans le giron départemental.

En investissement, les dépenses prévues pour les routes s'élèvent à 81,67 M€ soit une hausse de 5 % par rapport au BP 2022.

Par ailleurs, le Département poursuit et renforce son engagement en faveur des communes et des intercommunalités. Les politiques contractuelles ainsi que les contrats ruraux représentent en effet un levier important de maillage du territoire en équipements structurants. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 32,45 M€ dans ce BP 2023 avec une augmentation significative par rapport au BP 2022 pour le Contrat Intercommunal de Développement (+26,5 %), les contrats communaux (+131 %), le fonds d'aménagement communal (+18,7 %) et le fonds d'aménagement (+70 %).

### **Un budget pour soutenir les Seine-et-Marnais les plus fragiles**

Les solidarités représentent 55,2 % du budget de fonctionnement du Département avec une enveloppe au BP 2023 qui s'élève à 701 millions d'euros et se répartit comme suit :

- 222 millions d'euros pour l'insertion professionnelle ;
- 186 millions d'euros en faveur de l'enfance et de la famille avec la reprise en régie des foyers d'accueil d'urgence, financement de postes de travailleurs sociaux, mesures en faveur des enfants en situation de handicap, protection des mineurs prostitués ;
- 183 millions d'euros pour les politiques en faveur du handicap : travaux dans les établissements d'hébergement, allocations handicap ;
- 104,5 millions d'euros pour les personnes âgées avec un effort particulier concernant le maintien à domicile souhaité très largement par les seniors.

Ces mesures seront complétées par l'augmentation du Fonds de solidarité logement (FSL) qui vise à apporter une aide plus conséquente aux ménages qui éprouvent des difficultés à honorer leurs factures d'énergie, et par un crédit de 500 000€ destiné à lutter contre la désertification médicale.

*« Les solidarités constituent le cœur de nos missions. C'est en toute logique que nous répondons présents aux côtés des Seine-et-Marnais en cette période difficile »,* ajoute Daisy Luczak, Vice-présidente en charge des finances, des ressources humaines et de la commande publique.

**La prochaine séance publique aura lieu le vendredi 23 juin 2023 à 09h30**

**Contact presse :** Pauline Maingre 01.64.14.60.42 [pauline.maingre@departement77.fr](mailto:pauline.maingre@departement77.fr)